



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Lettre d'information - Mai/Juin 2023
Égalité des chances*

L'Égalité des chances dans les Hauts-de-Seine

Lettre d'information



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Lettre d'information - Mai/Juin 2023
Égalité des chances*

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances



Mesdames, Messieurs,

Nous vivons une période intense en matière de politique de la ville, avec pour fil conducteur, le renouvellement des contrats de ville. Cette démarche, initiée au mois d'avril avec les premières réunions de travail associant les Établissements Publics Territoriaux du département, nous conduira jusqu'à la fin de cette année 2023.

Se tiennent ainsi, depuis le début du mois de juin, des concertations citoyennes, dans tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces réunions permettent aux habitants de faire connaître leurs besoins, auxquels répondront les nouveaux contrats de ville.

Le mois de mai a aussi été ponctué par la journée nationale de l'accès au droit, le 24 mai. Cette journée thématique s'inscrit au cœur de l'égalité des chances. Les services de l'État, dont la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, ont participé à cette journée par une opération de sensibilisation organisée dans le centre commercial des 4 temps, au cœur de La Défense.

D'importantes échéances nous attendent encore en juin, avec notamment les réunions citoyennes relatives au renouvellement des contrats de ville, les comités de pilotage des Cités éducatives, ou encore la prochaine réunion du groupe de travail "Jeunesse et Sport", en préparation du comité départemental des JOP2024 le 6 juillet.

Me tenant, aux côtés des équipes de la politique de la ville et de la cohésion sociale, à votre écoute pour vous accompagner, je vous souhaite un très bel été.

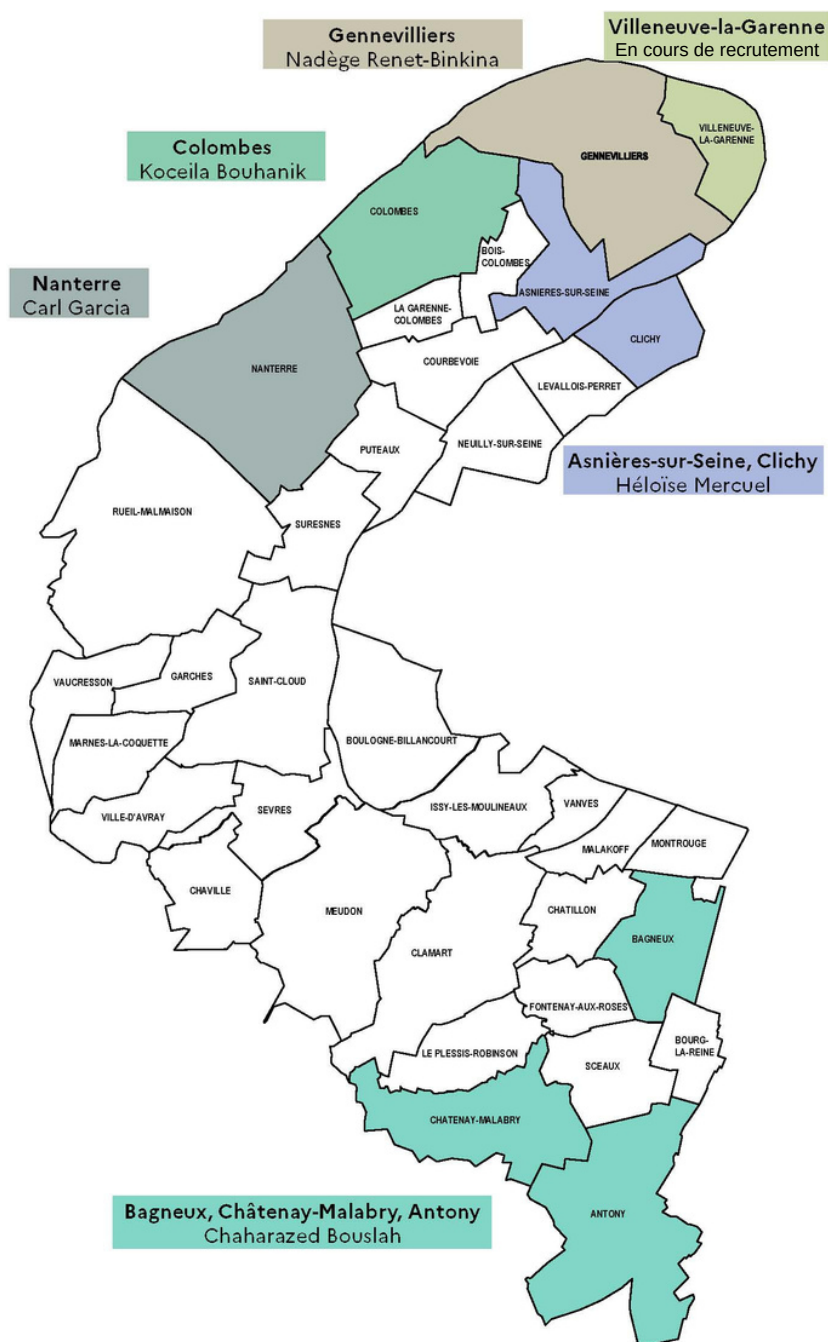
Nadège Baptista

Préfète déléguée pour l'égalité des chances des Hauts-de-Seine

ACTUALITÉS

Politique de la Ville

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville et délégués du préfet**



ACTUALITÉS



Information pratique :
pour participer à la consultation citoyenne de votre quartier...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur
notre site Internet



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



• **Renouvellement des contrats de ville et concertations citoyennes**

Dans le cadre du renouvellement des contrats de ville à partir de 2024, les premières réunions de travail avec les Établissements Publics Territoriaux (EPT) du département (Boucle Nord de Seine, Paris Ouest la Défense et Vallée Sud Grand Paris) se sont respectivement tenues les **11, 12 et 13 avril** dernier. La mise à jour de la géographie prioritaire, actuellement en cours en lien avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a pour objectif de mieux cibler les besoins actuels des habitants de chaque quartier. Les habitants des quartiers prioritaires seront impliqués dans ce processus de renouvellement. En collaboration avec les communes, les concertations citoyennes se tiendront dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville aux dates suivantes :



ACTUALITÉS

Calendrier des réunions citoyennes			
Colombes	Asnières-sur-Seine	Gennevilliers	Nanterre
- Fossés Jean : jeudi 8 juin à 18h00 - Les Musiciens : vendredi 9 juin à 18h00 - Petit Colombes : jeudi 1er juin à 18h00	- Grésillons-Jardin : mardi 4 juillet à 18h30	- mercredi 7 juin à 18h30 - mercredi 14 juin à 18h30	- Chemin de l'Île : vendredi 30 juin de 19h00 à 20h30 - Université I / Université II : mercredi 5 juillet de 19h00 à 20h30 (à confirmer) - Le Parc : jeudi 6 juillet de 19h00 à 20h30 - Petit Nanterre : vendredi 7 juillet de 19h00 à 20h30
Villeneuve-la-Garenne	Antony	Bagneux	Châtenay-Malabry
- AIRE 2029 : samedi 17 juin à 14h00	- Noyer Doré : Date à définir	- Abbé Grégoire - Mirabeau : jeudi 22 juin à 18h30	- Cité Jardins : mardi 20 juin à 18h30

• **Renouvellement des contrats de ville et réunions thématiques**

Pour apporter un regard complémentaire aux concertations citoyennes, des réunions thématiques se tiendront au niveau départemental.

Le **mercredi 21 juin de 11h à 17h** sera consacré au thème de l'insertion professionnelle.

Le **lundi 26 juin**, les partenaires et acteurs du contrat de ville sont conviés à une journée d'ateliers thématiques en préfecture :

- Réussite éducative, jeunesse, soutien à la parentalité, de 9h15 à 10h45 ;
- Égalité femmes-hommes, de 11h15 à 12h45 ;
- Santé, de 14h à 15h30 ;
- Sport et culture, de 15h45 à 17h15.

• **Actualisation de la géographie prioritaire**

Dans le cadre du renouvellement des contrats de ville, la préfecture des Hauts-de-Seine, en lien avec les communes, définit la nouvelle géographie prioritaire qui délimitera les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour les prochaines années. Cette nouvelle géographie prioritaire repose sur 3 critères, dont 2 relatifs à la démographie : un quartier doit comporter au moins 1000 habitants dans une aire urbaine de plus de 10 000 habitants ; le revenu médian du quartier doit être inférieur à 60% de deux critères pondérés de la façon suivante : 70% du revenu médian de l'unité urbaine et à 30% du revenu médian national. L'évolution potentielle de la géographie prioritaire dans les Hauts-de-Seine sera liée à ce critère de revenu.

ACTUALITÉS

- **Conseil départemental de prévention de la délinquance**

Le Conseil départemental de prévention de la délinquance s'est déroulé le jeudi 8 juin, dans le salon d'honneur Claude Erignac de la préfecture des Hauts-de-Seine. Après les propos introductifs du préfet des Hauts-de-Seine, Laurent Hottiaux, du procureur de la République, Pascal Prache et du président du Conseil Départemental, Georges Siffredi, le sujet des contrats locaux sur les violences sexistes et sexuelles a été abordé par la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Nadège Baptista, et le délégué aux droits des femmes, Grichka Redjala. L'instance a, par la suite, traité les questions liées à la prévention des cambriolages, ainsi qu'au financement de la prévention de la délinquance.

- **Festival Régies En Scène**

Le Festival Régies En Scène, organisé par Le Mouvement des Régies s'est déroulé le **vendredi 9 juin**, au domaine national de Saint-Cloud. Ce "Festival d'initiatives populaires par et pour les habitants" avait cette année pour thématique principale la transition écologique et solidaire. Présente pour l'occasion, la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Nadège Baptista, a pu participer aux côtés de la Régie de la Ville de Nanterre à la halte culturelle mis en place par le Centre Pompidou par le biais du "camion MUMO", ainsi qu'à un temps d'échanges avec le Comité d'histoire de la politique de la ville.



Santé

- **Retour sur le Bus Santé**

Le Bus Santé s'est arrêté dans les quartiers des Fossés-Jean à Colombes du **27 au 31 mars** et des Hauts-d'Asnières à Asnières, du **3 au 7 avril**. Ce dispositif offre aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville un accès aux soins de qualité et de proximité. Déployé en lien avec la Croix-Rouge, le Bus Santé donne aux habitants, la possibilité de consulter un médecin généraliste, de réaliser des bilans de soins infirmiers, de renouveler les ordonnances ou encore d'effectuer une téléconsultation, grâce à ses équipements. Au cours de ces deux semaines d'actions, 92 patients ont pu bénéficier de consultations gratuites et sans rendez-vous.

ACTUALITÉS

Inclusion

- **Inclusiv'Day**



Le forum de l'Inclusiv'Day, forum de l'inclusion rassemblant plus de 180 entreprises et associations agissant en faveur de l'inclusion s'est déroulé le **mercredi 10 mai** à la Défense Arena. L'évènement qui a attiré plus de 4500 participants a permis aux exposants de présenter leurs innovations pour une société plus inclusive.

Réussite éducative

- **Tournoi d'échecs inter-écoles**

Les jeunes élèves des écoles de Nanterre ont pu participer au tournoi inter-écoles (six écoles différentes participantes) d'échecs organisé par la Cité Éducative le **mardi 6 juin**, au Palais des Sports Maurice Thorez. Les jeunes participants ayant fait preuve d'une grande concentration tout au long du tournoi se sont vu remettre leurs récompenses par le maire de Nanterre, Patrick Jarry, le Préfet des Hauts-de-Seine, Laurent Hottiaux et le Directeur académique des services de l'éducation nationale, Frédéric Fulgence.



- **École Ouverte Collège Évariste Galois**

En collaboration avec la société des membres de la légion d'honneur (SMLH), la préfecture des Hauts-de-Seine a organisé du **3 au 5 mai** un stage citoyen sur le thème de l'engagement et la citoyenneté, dans le cadre du dispositif "École Ouverte". Le groupe, composé de 20 jeunes collégiens du quartier prioritaire de la politique de la ville Le Parc, s'est vu proposé plusieurs interventions sur les sujets de la citoyenneté, de l'engagement, du sport et du mérite. Une rencontre avec le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides et des membres de la Fédération Française Handisport a aussi été organisée.

ACTUALITÉS

- **Cité éducative - Colombes**

La Cité éducative de Colombes a vécu un moment important **mardi 30 mai**. Le point d'étape a réuni la préfecture des Hauts-de-Seine, l'Éducation Nationale et la Ville de Colombes, acteurs de la gouvernance tripartite, ainsi que les cinq groupes de travail affiliés à la Cité éducative. Cette assemblée des acteurs de la cité éducative aura pour objectif principal de donner la parole aux jeunes et aux parents, à travers des échanges ludiques, entre toutes les parties. Le prochain comité de pilotage de la Cité éducative est programmée au **mardi 14 juin**, à l'hôtel de ville de Colombes.

- **Cité éducative - Nanterre**

Les 20 jeunes bénéficiaires de la cité éducative de Nanterre, tous issus des écoles du quartier Le Parc et sélectionnés en lien avec l'Office des sports de Nanterre, prépareront en ce mois de juin, leur stage d'une semaine au sein du domaine sportif de Clairefontaine. Les jeunes stagiaires, rejoints par leurs parents le dernier jour, auront la chance de vivre une semaine dans les conditions des joueurs de l'Équipe de France. Cette période de stage sera suivie au mois de juillet par des programmes éducatifs, citoyens et sportifs développés par l'académie Diomède. Cette dernière utilise le football comme moyen éducatif de préparation à la vie adulte.

Toujours dans le cadre du projet porté par l'Académie Diomède, quarante jeunes, accompagnés de leurs parents, ont pu assister à un match de gala de l'Équipe de France 98 au Palais des Sports Robert Charpentier d'Issy-les-Moulineaux le **jeudi 18 mai**. Les jeunes Nanterriens ont eu le bonheur de voir en action certains champions du monde 98 tels que Franck Leboeuf, Christian Karembeu, ou encore Zinedine Zidane.

Égalité Femmes - Hommes

- **Comité Local d'Aide aux Victimes - CLAV violences conjugales et intrafamiliales**

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, le CLAV dédié aux violences conjugales et intrafamiliales s'est tenu le **vendredi 21 avril**. L'instance co-présidée par le préfet des Hauts-de-Seine, Laurent Hottiaux, et le procureur de la république, Pascal Prache, a traité des actions de sensibilisation et de formation professionnelle concernant les violences faites aux femmes. Le thème de l'autonomie économique des femmes victimes de violence a également été abordé, notamment avec la présentation du dispositif départemental d'insertion professionnelle par l'activité économique (IAE). Ce dispositif est un levier pour aider les victimes de violences, dont les violences économiques, à devenir plus autonomes et pour combattre la précarité sociale et professionnelle.

- **Sensibilisation des adultes-relais des territoires du sud**

Les 7 adultes-relais du sud des Hauts-de-Seine ont été reçus par la déléguée du préfet dans les villes d'Antony, de Châtenay-Malabry et de Bagneux, Chaharazed Bouslah, le **12 mai** dernier. Cette demi-journée, où était également présent le délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Grichka Redjala, a permis de sensibiliser les adultes-relais des territoires du sud sur les questions des violences faites aux femmes, de la prostitution des mineurs et des valeurs de la République et de la laïcité.

ACTUALITÉS

Accès au droit

- **Journée nationale de l'accès au droit**

Le mercredi 24 mai, s'est tenue la journée annuelle de l'accès au droit au centre commercial de La Défense. Cette journée avait pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'orienter les citoyens sur les questions liées à l'accès au droit et aux inégalités, afin que ces derniers puissent bénéficier d'un accompagnement pleinement adapté aux besoins de chacun. À cette occasion, la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDFE) était présente aux côtés du Conseil Départemental d'accès au droit (CDAD), du Barreau des Hauts-de-Seine, du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et de l'Association D'Aide aux Victimes d'Infraction Pénale ADAVIP - France Victime 92. La Préfète déléguée pour l'Égalité des chances, Mme Nadège Baptista, et le président du Tribunal judiciaire de Nanterre, M. Benjamin Deparis, ont également pu échanger avec les différents partenaires de l'accès au droit présents sur les stands.



Protection des mineurs

- **Comité Local d'Aide aux Victimes - CLAV Mineurs**

Le CLAV relatif à la lutte contre les violences faites aux mineurs s'est tenu le **18 avril** en préfecture. Le comité co-présidé par la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Nadège Baptista, et le procureur de la République, Pascal Prache a abordé, en premier lieu le sujet de la stratégie départementale de lutte contre les violences faites aux enfants (violences intra-familiales, en milieu scolaire et en milieu associatif). Le processus de repérage des victimes, menant jusqu'à la prise en charge, était au cœur de cette rencontre. L'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED), élément central de la prise en charge des victimes a été présentée par monsieur Frédéric Leroy, Directeur de l'Hôpital Antoine Béclert de Clamart. L'instance s'est achevée par le plan de renforcement de la prise en charge des mineurs en situation de prostitution. Les objectifs de sensibilisation, d'alerte, de protection et d'accompagnement ont été rappelés, tout comme le numéro d'aide "119 Allô Enfance en Danger".

ACTUALITÉS

Sport

- **Comité de pilotage - Dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**

Le dernier comité de pilotage départemental des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 s'est déroulé le **vendredi 7 avril**, au salon d'honneur de la préfecture des Hauts-de-Seine, à J-476 des JOP. Ce comité, présidé par le préfet Laurent Hottiaux, a permis d'aborder les sujets concrets liés à la préparation, et au bon déroulement, des JOP dans les Hauts-de-Seine. Les plans d'actions concernant la mise en place des stages savoir-nager et du Tour Olympique et Paralympique ont été détaillés par le groupe de travail "Jeunesse, sport à l'école et dans les clubs et Héritage 2024". Un retour sur les événements qui ont émaillé la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), dont le thème principal était l'inclusion, a également été effectué. La prochaine réunion technique du groupe de travail "Jeunesse, sport à l'école et dans les clubs et Héritage 2024" est programmé le **mardi 13 juin**, en préparation du comité départemental du **6 juillet**.

- **Le TOP 92 sur la ligne de départ**

Le Tour Olympique et Paralympique des Hauts-de-Seine (TOP 92) est un projet coconstruit par la préfecture, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, les communes volontaires du département, les établissements scolaires et le mouvement sportif, afin d'impulser une dynamique impliquant les associations et les habitants, à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le TOP passera par toutes les villes du département sous la forme d'un parcours, entre **le dimanche 8 octobre 2023**, journée nationale paralympique et le **dimanche 7 avril 2024**, fin de la semaine olympique et paralympique (SOP). Les communes volontaires mettront en place, pendant une semaine, des animations sportives et/ou culturelles autour du thème de l'olympisme. Le passage d'une commune à une autre se matérialisera par la transmission d'un symbole de transition chaque fin de semaine. Le TOP s'inscrit pleinement dans le plan héritage JOP 2024 du département.

- **Boot Camp sportif Raid Aventure**

Une quinzaine de jeunes habitants du QPV du Petit Nanterre ont participé au Boot Camp sportif organisé par l'association Raid Aventure et financé par le biais du Budget opérationnel de programme 147 (BOP 147, budget de la politique de la ville), du **29 avril au 2 mai**. Ce séjour sportif avait pour objectif de favoriser le rapprochement entre les jeunes et la police au sein du QPV du Petit Nanterre. Les jeunes présents ont pu prendre part à différentes activités sportives, à des jeux d'entraide, à des sessions de paintball et d'accrobranche ainsi qu'à plusieurs ateliers de sensibilisation avec différentes brigades de police, dont la brigade de la Ville de Nanterre.

- **Projet Multi-Sports**

Dans le cadre de l'opération Quartier d'été, et en collaboration avec l'association Option Tennis implantée à Puteaux, la préfecture des Hauts-de-Seine met en place un camp sportif mixte pour l'été 2023. La préparation de ce stage multi-sports de deux semaines sur l'Île de Puteaux, aux **mois de juillet et août**, est en cours. Ce projet offre aussi la possibilité aux jeunes habitants des QPV de Nanterre d'assister à des matchs de tennis durant le tournoi de Roland-Garros.

APPELS À PROJETS EN COURS

Vacances



EXPLORE L'EUROPE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) renouvellent en 2023 leur appel à projets pour soutenir le départ en vacances de jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'appel à projets 2023 sur l'ensemble du territoire porte sur les priorités suivantes :

- Équilibrer les objectifs en matière de parité en favorisant les projets mixtes.
- Privilégier les primo-partants et diversifier les structures porteuses.

Les demandes de financement doivent répondre aux critères suivants :

- Être une structure publique ou associative à vocation sociale, médico-sociale ou socio-éducative.
- Soutenir le départ de jeunes âgés de 16 à 25 ans n'étant jamais ou rarement partis en vacances et résidant au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- Les projets doivent contenir une dimension éducative qui prévoit l'implication des bénéficiaires dans la construction du projet.
- Le séjour doit être prévu en 2023 et peut s'effectuer en France ou dans un autre pays membre de l'Union Européenne. Le coût par jour et par personne est limité à 150 €. Les groupes autonomes (sans encadrant sur place) sont limités à 6 jeunes.
- Les projets doivent impliquer une participation financière, même symbolique, des bénéficiaires.
- Une participation de la structure sur ses fonds propres, notamment lorsqu'ils émanent de structures publiques, est nécessaire.
- Le cumul d'autres aides de l'ANCV ou de l'ANCT rendra le projet éligible (exemple : appel à projets politique de la ville).

Pour déposer une demande de subvention : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/>

APPELS À PROJETS EN COURS

Insertion et prévention de l'exclusion



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Politique nationale d'accueil et d'accompagnement des étrangers en France

Le ministère des solidarités et de la santé finance des actions de prévention de l'exclusion. Dans le département des Hauts-de-Seine, des actions de médiation socioculturelle sont soutenues à ce titre.

Tous les projets doivent s'inscrire dans une démarche partenariale globale permettant de développer sur le long terme un travail constructif avec les différents acteurs locaux concernés. La demande de subvention précisera :

- l'objectif de l'action, - le public cible, - la / les thématique(s) principale(s), - les critères d'évaluation (quantitatifs et qualitatifs) utilisés pour mesurer l'efficacité et l'efficience des projets.

Les dossiers seront étudiés et priorisés au regard des critères définis ci-dessous :

- Objectifs et description de l'action ; - Territoires couverts ; - Indicateurs d'évaluation ; - Pertinence du projet au regard des objectifs, des besoins recensés ; - Expertise du porteur du projet et capacité à collaborer avec des partenaires locaux et notamment avec les acteurs du monde économique ; - Caractère innovant de l'accompagnement proposé dans le cadre d'un parcours individualisé.

Les projets devront faire état d'un plan de financement clair et ils devront détailler les cofinancements obtenus ou sollicités à hauteur de 20% minimum du montant total. En effet, les crédits du programme 177 ne peuvent, en vertu des règles qui régissent l'attribution de subventions publiques, cofinancer une action à plus de 80%.

Les actions déjà financées dans le cadre du programme 104 « intégration des primo-arrivants » ne seront pas retenues pour les actions de médiation socioculturelle.

La subvention doit porter sur des dépenses nécessaires pour la réalisation du projet. Les actions doivent se dérouler sur l'année civile 2023 et se terminer impérativement avant le 31 décembre 2023.

Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 16 juin 2023 à minuit.**

Informations complémentaires : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Actualites/Appel-a-projet-2023-Mediation-Socioculturelle>

APPELS À PROJETS EN COURS

Nutrition



Mieux manger pour tous

Le ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées lance l'appel à projet régional "Mieux manger pour tous". Ce programme, financé par le fonds d'aide alimentaire durable, vise à :

- Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire
- Soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires
- Permettre le renforcement et la transformation des dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire
- Réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire

Les projets financés devront répondre à un ou plusieurs des critères suivants :

- Le développement d'alliances locales de solidarités entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
- La participation aux actions de lutte contre la précarité alimentaire au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT)
- Le soutien aux expérimentations portant sur la transformation de l'organisation de la lutte contre la précarité alimentaire comme les chèques alimentaires durables
- L'amélioration de la couverture des zones blanches.

Le montant de la subvention demandée doit s'élever au minimum à 60 000 €.

Date limite de dépôt de candidature : **30 juin**.

Le cahier des charges complet de l'appel à projet : <https://solidarites.gouv.fr/lancement-du-programme-mieux-manger-pour-tous>

Pour déposer un dossier de candidature :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel--projets-2023-programme-mieux-manger-pour-tous>

APPELS À PROJETS EN COURS

Culture



Déploiement des Micro-Folies en Ile-de-France

Cet appel à projets s'inscrit dans le processus de réalisation de l'objectif annoncé en septembre 2019, par le Ministère de la Culture, des 1 000 Micro-Folies sur le territoire national, dont 200 au sein de la région Ile-de-France.

Les Micro-Folies doivent toucher des publics aussi diversifiés que possible, fédérer les acteurs locaux et rayonner sur le territoire. Les projets implantés dans les quartiers prioritaires politiques de la ville (QPV) ou bénéficiant aux habitants des QPV, ainsi que les projets ciblant les zones rurales, sont particulièrement encouragés. La participation d'acteurs associatifs culturels locaux pour la conduite des activités de la Micro-Folie est encouragée (médiathèque, musée, photographie, Web TV, arts du spectacle, archéologie, patrimoine, etc).

Les candidatures éligibles à un financement dans le cadre du présent appel à projets sont celles portées par des personnes morales existantes :

- les collectivités territoriales et leurs groupements au sens de l'article L. 5111-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- les syndicats mixtes ;
- les fondations et associations de droit privé.

Les structures porteuses devront démontrer la mobilisation d'au moins 1 poste en Équivalent Temps Plein (ETP) dédié à l'équipement ou présenter un modèle avec recrutement d'un ETP sur la base des financements disponibles dans cet AAP, ou en dehors de ces financements.

Le projet devra par ailleurs être porté par une structure respectant les critères ci-dessus et correspondre aux critères de sélection du présent appel à projets et avoir démontré un ancrage territorial fort.

L'ouverture de la Micro-Folie doit intervenir avant le **30 juin 2024**.

Les porteurs de projet sont invités à déposer leurs dossiers de candidature avant le **vendredi 8 septembre 2023**.

Les résultats de l'AAP seront communiqués aux candidats au **début du mois d'octobre 2023**.

Le dépôt de candidature doit s'effectuer via la plateforme : <https://www.demarches-simplifiees.fr/>

Contact :

167-177 Av. Frederic et Irene Joliot Curie, 92000 Nanterre

01 40 97 20 00

Mail : pref-politique-de-la-ville@hauts-de-seine.gouv.fr

www.hauts-de-seine.gouv.fr

